



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 2 avril 2024

Procès-Verbal N° 649

Promotion médailles District 2024

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré **de la médaille de DISTRICT.**

Pour cela, merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner au **Secrétariat du District pour le 30 avril** délai de rigueur.

[Formulaire demande médaille District](#)

FRAIS ARBITRAGE 2023-2024 – CAISSE DE PEREQUATION

Nous vous rappelons que pour la saison 2023-2024 les provisions de frais d'arbitrage restent inchangées.

Catégories concernées : D1 – D2 – D3 – U20D1 et U17D1.

TRESORERIE

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 7 mars 2024

VILLENEUVE	SENIORS A 8 ET ENTREPRISE D1
------------	------------------------------

Du 25 au 31 mars 2024

FC BOURG D'OISANS	U15 D3
-------------------	--------

CATEGORIES U10 DATE DU PLATEAU N°4 DU 16 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U10 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
FC2A 1 Villeneuve FC2A 2 Seyssinet 2 Fontaine 1 Nivolas Seyssins2 USVO 2 Echirolles 2 Echirolles 3 Seyssinet 1 St Martin D'Uriage Tignieu Jameyzieu St André le Gaz Vallée de la Gresse 2 Seyssinet 4 St Maurice l'Exil	Noyarey Rives Vallée du Guiers Forfait Plateaux U10 (10€) Ruy Montceau Ascol Tour St Clair Poisat Dolomieu 2

CATEGORIES U10-U11 DATE DU PLATEAU N°4 DU 16 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U10-U11 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
Voreppe Poisat Bajatière Pays Allevard Echirolles Surieux Domene 1 Uniffot Tignieu Jameuzieu Charvieu Chavagnieu	Artas Charantonnay La Murette St Andre le Gaz. Forfait Plateaux U10-U11 (10€) Fc Mistral Voreppe 2 Pont de Claix Balmes Nord Isère 1 Balmes Nord Isère 2 Meyrié 1

CATEGORIES U11 DATE DU PLATEAU N°4 DU 16 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U11 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
FC2A 1 Eybens Rachais 2 Seyssinet USVO 1 Fc Mistral 2 Villeneuve 2 La Murette Mos 3R Domarin 2 Bourgoin 1 Chatte Vézeronce Huert St Georges de Commiers	Seyssinet 2 La Murette Polienas Versoud Vallée du Guiers St André le Gaz 1 St André le Gaz 2

Liste des clubs non à jour de Trésorerie District

CLUBS NON A JOUR AU 15 MARS 2024

Article 17

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 29 mars 2024

544456 FC 2A

b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 9 avril 2024

544456 FC 2A

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fcicéron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mberlahrache@isere.fff.fr